

## **Le conseil du 11 mai en bref....**

### **Parc naturel urbain à Saint Martin : de nouvelles étapes franchies**

Le conseil municipal de ce Lundi s'est ouvert par plusieurs délibérations concernant les pâties Saint Martin qui seront réaménagées en Parc Naturel Urbain. La phase de concertation avec les riverains, les associations et les Rennais est désormais achevée. Les réunions, les ateliers qui se sont étendus sur deux ans ont permis d'informer et de faire évoluer le projet initial. Le Parc Naturel Urbain valorisera ce site original totalement intégré dans le tissu urbain et offrira aux Rennaises et aux Rennais de nouveaux espaces de loisirs, de respiration et de promenades.

Des mesures de protections de l'environnement spécifiques à ces prairies où l'eau est omniprésente seront prises. Les travaux seront échelonnés entre 2016 et 2020 pour un coût estimé à 21,3 millions d'euros.